

Fort d'un trafic qui dépassera les 10 millions de passagers en 2023, Aéroports de Lyon, bénéficie d'une **attractivité commerciale unique** sur la région Rhône-Alpes à **destination d'une clientèle française et internationale**.

Aéroports de Lyon souhaite renforcer son offre commerciale et lance une consultation en vue d'attribuer une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour **le développement et l'exploitation d'une surface commerciale au sein de son Terminal 1**.

Localisation et type d'activité

En salle d'embarquement du terminal 1, une coque de 70m² pour une activité de vente d'articles pour la maison, d'articles design, d'articles de décoration et accessoires.

Activité autorisée

Toute activité de ventes pour la maison, d'articles design, d'articles de décoration et accessoires hors presse / livres.

Durée de l'autorisation

2 ans et demi (possibilité de renouvellement durée 1 an).

1. Les entreprises intéressées se feront connaître par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

AÉROPORTS DE LYON
Hub 3
Direction Commerciale et Marketing
Romain Letué
BP 113
69125 LYON-SAINT EXUPERY AÉROPORT

Au plus tard le jeudi 23 novembre 2023.

2. **Le dossier de consultation sera disponible à partir du Vendredi 24 Novembre 2023.**

Il sera envoyé par lien de téléchargement.

3. Les offres devront être adressées :

- Par courriel **via un lien de téléchargement**,

- Ou par courrier sous double enveloppe **en envoi recommandé avec accusé de réception**. L'enveloppe extérieure portera l'adresse ci-dessus ainsi que les mentions « Ne pas ouvrir » et « Consultation Commerce T1 ». L'enveloppe intérieure portera la mention « Offre pour l'aménagement et l'exploitation de commerce au T1 ».

4. La date limite de réception des offres est fixée au **vendredi 02 février 2024 à 18h**.